

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Vous-aussi-dites-NON-au-projet-Cigeo-d>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau en action > Campagnes et mobilisations nationales > Projet Cigéo à Bure : non à l'enfouissement des déchets radioactifs ! > CIGEO/Bure - Actualités de campagne > **Vous aussi, dites NON au projet Cigéo d'enfouissement des déchets radioactifs à Bure !**

15 septembre 2021

Vous aussi, dites NON au projet Cigéo d'enfouissement des déchets radioactifs à Bure !

Dans la région de Bure, dans la Meuse, l'Agence pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) veut construire Cigéo, un gigantesque site d'enfouissement en profondeur des déchets radioactifs les plus dangereux.

Pour cela, elle a besoin que le projet soit déclaré d'utilité publique afin de pouvoir s'assurer de disposer de tous les terrains nécessaires, quitte à exproprier. Du 15 septembre au 23 octobre 2021, une enquête publique est ouverte. Qu'on choisisse ou pas de participer à la procédure, cette temporalité est l'occasion de s'exprimer pour dire NON à ce projet dément.

Cigéo, ce serait près de 300 km de galeries à 500m de profondeur, 270 hectares d'installations de surface, sans compter tout ce qui accompagne le site : une voie ferrée dédiée, un transformateur ([voir ici pour plus d'informations](#))...

Ce sont également des risques importants pointés depuis des années par les opposant.es, que l'Autorité environnementale, instance indépendante, a souligné à son tour en janvier 2021 ([voir une synthèse ici](#)) : risque d'incendie souterrain, risque de rejets en surface importants, impossibilité de récupérer les déchets en cas de problème, menace pour les eaux souterraines...

C'est aussi un projet imposé à un territoire, malgré les pétitions, demandes de référendum, manifestations... à coup de millions d'euros pour acheter les consciences et de répression des opposant.es.

En août 2020, l'Andra a déposé auprès du gouvernement son dossier de demande de Déclaration d'Utilité Publique (DUP), qui est actuellement en cours d'instruction. Si le projet est déclaré d'utilité publique, l'Andra pourra alors commencer les expropriations pour se saisir des 120 hectares de terrain qui lui manquent ([lire cette brochure pour comprendre les enjeux](#)).

C'est dans ce cadre qu'a commencé l'enquête publique, qui se terminera le 23 octobre. Dans la foulée ou presque, en novembre, les commissaires enquêteurs doivent rendre un avis. Le premier ministre pourrait accorder la DUP avant la fin de l'année. Une procédure vite expédiée au vu de l'ampleur du projet !

Une grande partie des associations du Grand Est, qui ont par ailleurs largement eu l'occasion d'exprimer leurs arguments à d'autres reprises, ont choisi de boycotter cette procédure dont elles n'attendent rien. C'est aussi le cas du Réseau "Sortir du nucléaire" ([voir notre communiqué](#)). D'autres associations ont choisi d'y participer.

Mais quelle que soit la stratégie choisie par les un.es et les autres, il est capital d'exprimer haut et fort notre refus de ce projet imposé ! Nous appelons chacune et chacun à se mobiliser, partout en France - et en Europe ! - avec les moyens qui lui sembleront pertinents.

Pour plus d'informations sur les moyens d'agir, que ce soit dans le cadre de l'enquête publique ou en dehors, nous vous invitons à consulter le blog "On est pas DUP" mis en place par les opposant.es :

<https://onestpasdup.noblogs.org>

